



Déclaration liminaire au CSA 62 Arras, le 10 octobre 2023

Mme la Présidente du CSA 62,

L'ordre du jour de ce CSA traduit pour nous la volonté des équipes à œuvrer dans l'intérêt de nos missions sur l'ensemble du territoire.

Si la première visite de la Formation Spécialisée s'est faite dans des conditions perfectibles par l'envoi plus anticipé des documents et un accompagnement des nouveaux élus, nous actons la volonté, Madame la Présidente, de prendre en compte et d'améliorer les conditions de travail des agents du territoire du Pas-de-Calais.

Nous souhaitons que les avis aux votes soient précédés par des visites de la Formation Spécialisée, notamment pour le CER de Cuinchy.

Concernant le projet des services, ce document peut prendre tout son sens s'il est accompagné d'une réelle volonté d'adapter les évolutions et contraintes judiciaires avec la réalité matérielle et humaine. En effet, des travaux sont laissés en attente faute de démarche administrative finalisée ou renvoyés aux calendes grecques faute de budget volatile. Nous faisons ici référence aux difficultés de l'EPEI de St Martin Boulogne.

Les projets de service n'ont de valeurs que par une évaluation dans le temps par les agents et par les usagers. Ce travail d'écriture et de réflexion est un moyen de retrouver le sens de nos métiers s'il ne se noyait pas dans la multitude des tâches auxquelles l'ensemble des agents, quelle que soit leur fonction, doit répondre.

Il est effectivement difficile de garder le cap dans une journée de travail à la PJJ, notamment depuis la mise en place du CJPM. Cela demande une nouvelle organisation de travail, d'autres disponibilités des agents au risque d'une dispersion et d'une déperdition d'énergie. Cette réalité traduit l'inadéquation entre la volonté d'un gouvernement de modifier notre façon de travailler et les moyens conférés pour y parvenir. Ce manque de considération est perçue comme une forme de mépris et fige bon nombre d'agent dans une position d'attente de directives claires ; position qui va freiner la prise d'initiative et la créativité qui donnent sens aux actions pédagogiques.

Les équipes des services de notre territoire ne sont pas en dehors de ces difficultés humaines, matérielles et financières.

Réaffirmer un projet de service, c'est permettre à une équipe de se projeter et de se construire une identité, voir de saisir des opportunités dans l'intérêt des agents et des usagers.

La CGT PJJ Grand Nord attend de ce CSA et des autres instances sous votre responsabilité qu'elles fassent sens pour instaurer un véritable climat de confiance.

Vous l'aurez compris, Mme la Présidente, aujourd'hui notre organisation syndicale se veut optimiste. Cependant, nous restons déterminés à défendre les droits des agents quel que soit leur rôle ou leur fonction au sein de notre administration.

Pour la CGT PJJ Grand Nord,
Les représentants du CSA 62.